

CONSEIL EXECUTIF DES TRANSPORTS URBAINS DURABLES PROJET BRT

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

<< Manifestation d'intérêt SN-CETUD-361256-CS-CQS

Recrutement d'un Consultant pour l'évaluation de la mise en œuvre du PAR ».

1-Le Gouvernement de la République du Sénégal a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour mettre en place un projet pilote de bus sur voie réservée (BRT) piloté par le Conseil exécutif des Transports urbains Durables (CETUD) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer les paiements au titre du présent contrat relatif à l'évaluation de la mise en œuvre du PAR.

2-L'objectif de la mission est de vérifier la conformité de la mise en œuvre du PAR vis-à-vis des principes dégagés, des procédures d'indemnisation et de s'assurer que les activités d'indemnisation et de réinstallation ont été exécutées conformément à la législation Sénégalaise en la matière et aux politiques de sauvegarde de la Banque Mondiale en matière d'acquisition des terres, d'indemnisation et réinstallation des populations.

Les termes de références (Tdrs) détaillés peuvent être obtenus sur demande à l'adresse électronique suivante:

cpmcetudi@cetud.sn ou khalifa.niang@cetud.sn

3- Les candidats (consultant individuel) intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont:

Qualifications et expérience générale du candidat;

-Avoir au moins cinq (5) Plans d'action de réinstallation (PAR);

-Avoir au moins trois (03) missions d'audit;

- Connaissance de la réglementation nationale et des politiques de sauvegarde de la Banque Mondiale

notamment la sauvegarde relative à la réinstallation involontaire.

A ce titre, le consultant devra présenter une brève description des prestations similaires et fournir les pièces

justificatives (Attestation de service fait ou de bonne fin d'exécution; les pages de garde et pages de signature de contrats).

4-Il est porté à l'attention des Consultants intéressés que les dispositions sur la Section III, les paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés des Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Novembre 2020 exposant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

5- La sélection se fera suivant la méthode de Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC) conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale.

6- La mission sera réalisée à Dakar pour une durée de soixante (60) jours. Tout renseignement complémentaire concernant le présent Appel à manifestation d'intérêt peut être demandé à l'adresse mentionnée ci-dessus.

7-Les dossiers de manifestations d'intérêt comprenant une (01) version originale et un support USB contenant cette même version doivent être déposées à la Cellule de Passation de Marchés (CPM) du Conseil Exécutif des Transports Urbains Durables (CETUD), Ex-TP SOM, Route du front de Terre-Hann. Téléphone: +221 33 859 47 20 plus tard le 25 février 2025 à 11 heures oomn précises.

Les dossiers devront porter expressément les mentions suivantes: Manifestation d'intérêt SN-CETUD-361256-CS-CQS Recrutement d'un Consultant pour l'évaluation de la mise en œuvre du PAR ».

Les dossiers arrivés en retard ne seront pas acceptés.

Le Directeur Général
Dr Thierno Birahim AW